

Ligue de Bretagne de Judo

JUJITSU, KENDO et disciplines associées

www.judo-bretagne.bzh

Les arbitres veillent à la bonne application du règlement qui reste éducatif mais stricte dans son respect et sa compréhension. Le coaching est autorisé pendant le combat dans un rôle éducatif. L'application des valeurs restent la même que pour les autres catégories d'âges.

Sanctions :

Les pénalités sont appliquées de la même façon que pour les catégories cadets juniors et seniors. Elles peuvent être expliquées au moment de son application, mais aucune faute ne doit être « gratuite » même lors de la première exécution.

Techniques autorisées :

Partie 1

- Atemis circulaires au niveau de la tête (mains ouvertes)
- Tsuki valable sur torse et dos
- Atemi pieds circulaires au-dessus de la ceinture. Maé Géri autorisé

Le Ippon est validé même s'il n'y a pas contact sur les Atemi (moins de 5cm).

Partie 2

Règlement éducatif Judo appliqué (contrainte cervicales...). Les projections spécifiques Jujitsu avec saisie au pantalon sont autorisées mais avec action immédiate.

Partie 3

- Immobilisations dos et ventre (à cheval) autorisées (sans contrainte cervicale).
- Les clés de coudes sont autorisées. Conditions de leur application :
- Juji Gatame (Tori sur le dos, Uké entre les jambes ou Uké sur le dos)
- Ude Garami (avec Uké sur le dos). Position des bras « en carré » avec les deux coudes posés au sol. Si Tori lève le coude, matté, Chui (action dangereuse).
- Étranglements autorisés :
 - De face type Jujii Jimé, Sankaku Jimé
 - De dos assis type Okuri Eri Jimé, Kata Ha Jimé (Hadaka Jimé interdit)

Validation du Ippon :

- Benjamins : être en position identifiée sans que Uke ait défendu (exemple, bras décroché pour Juji Gatame, clé « en carré » installée, mains installées pour étranglements...). Matté immédiat
- Minimes : défense possible, l'arbitre donne ippon s'il n'y a plus de solution de sortie pour Uke (au bout d'environ 3 secondes).

Temps de combat :

2' pour les benjamins – 2' pour les minimes.

Ligue de Bretagne de Judo

JUJITSU, KENDO et disciplines associées

www.judo-bretagne.bzh

Les arbitres veillent à la bonne application du règlement qui reste éducatif mais stricte dans son respect et sa compréhension. Le coaching est autorisé pendant le combat dans un rôle éducatif. L'application des valeurs restent la même que pour les autres catégories d'âges.

Sanctions :

Les pénalités sont appliquées de la même façon que pour les catégories cadets juniors et seniors. Elles peuvent être expliquées au moment de son application, mais aucune faute ne doit être « gratuite » même lors de la première exécution.

Techniques autorisées :

Règlement éducatif judo appliqué. Les projections spécifiques Jujitsu avec saisie sur le pantalon sont autorisées mais avec action immédiate.

Les clés de coudes sont autorisées. Conditions de leur application :

- Juji Gatame (Tori sur le dos, Uké entre les jambes ou Uké sur le dos)
- Ude Garami avec Uké sur le dos (**interdit clé dans le dos**). Position des bras « en carré » avec les deux coudes posés au sol. **Si Tori lève un coude, « Matté, Chui » (action dangereuse).**
- Étranglements autorisés seulement pour les minimes (interdit pour les benjamins) :
- Juji Jime, Sankaku Jime
- En position dans le dos, assis : Okuri Eri Jime, Kata Ha Jime, (**Hadaka Jime interdit**)
- Étranglements autorisés :
 - De face type Jujii Jimé, Sankaku Jimé
 - De dos assis type Okuri Eri Jimé, Kata Ha Jimé (**Hadaka Jimé interdit**)

Validation du Ippon :

- Benjamins : être en position identifiée sans que Uke ait défendu (exemple, bras décroché pour Juji Gatame, clé « en carré » installée, mains installées pour étranglements...). Matté immédiat
- Minimes : défense possible, l'arbitre donne ippon s'il n'y a plus de solution de sortie pour Uke (au bout d'environ 3 secondes).

Temps de combat :

2' pour les benjamins – 2' pour les minimes.